



**COMMISSION DE RÉGIE DE L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE**  
**Procès-verbal d'une réunion qui a eu lieu**  
**le lundi 12 décembre 2022 à 14 h 30**  
**au palais législatif, salle de comités 254**

**DÉCISIONS**

**1. Mises à jour**

***Recrutement et nomination des adjoints des hauts fonctionnaires de l'Assemblée***

Du fait de l'adoption du projet de loi 26, la Loi sur les hauts fonctionnaires de l'Assemblée (modification de diverses lois), la Commission de régie de l'Assemblée législative est à présent chargée d'approuver la nomination des adjoints des hauts fonctionnaires de l'Assemblée. La Commission a approuvé un processus dans le cadre duquel les représentants de la Commission doivent être informés du recrutement proposé et l'approuver avant que la personne choisie ne puisse recevoir une offre.

**2. Prévisions budgétaires 2023-2023 de l'Assemblée législative**

La Commission s'est réunie et a terminé son examen des prévisions budgétaires de 2023-2024.